



Assemblée générale

Distr. limitée
26 décembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Cinquième Commission

Point 117 de l'ordre du jour

Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Projet de décision soumis par le Président

Questions dont l'examen est reporté à une date ultérieure

L'Assemblée générale décide de renvoyer à la reprise de sa soixante-troisième session l'examen des points ci-après de l'ordre du jour et des documents qui s'y rapportent :

Point 117 : Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général sur le dispositif de responsabilisation, le cadre de référence de la gestion globale des risques et du contrôle interne et le cadre de gestion axée sur les résultats¹

Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen de la gestion axée sur les résultats à l'Organisation des Nations Unies²

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection sur la gestion axée sur les résultats à l'ONU dans le cadre de la réforme³

Note du Secrétaire général transmettant ses observations sur le rapport du Corps commun d'inspection sur la gestion axée sur les résultats à l'ONU dans le cadre de la réforme⁴

Point 118 : Budget-programme de l'exercice biennal 2008-2009

Rapport du Secrétaire général sur la provision pour le passif éventuel de l'Administration postale de l'Organisation des Nations Unies⁵

¹ A/62/701 et Corr.1 et Add.1.

² A/63/268.

³ A/61/805.

⁴ A/62/704.

⁵ A/63/320.



Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires⁶

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Corps commun d'inspection sur un système de paie commun pour les organismes des Nations Unies⁷

Note du Secrétaire général transmettant ses observations et celles du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur le rapport du Corps commun d'inspection sur un système de paie commun pour les organismes des Nations Unies⁸

Point 122 : Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies

Rapports du Comité des contributions⁹

Rapports du Secrétaire général sur les échéanciers de paiement pluriannuels¹⁰

⁶ A/63/568.

⁷ A/60/582.

⁸ A/60/582/Add.1.

⁹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-deuxième session, Supplément n° 11* (A/62/11); *ibid.*, *soixante-troisième session, Supplément n° 11* (A/63/11).

¹⁰ A/62/70 et A/63/68.